

**CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA SA ALLIADE HABITAT
« LIEU-DIT BELLEFERME » COMMUNE DE CESSY**

Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à une opération immobilière située lieu-dit Belleferme, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la SA ALLIADE HABITAT le 11 avril 2023.

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cette convention par délibération du Conseil communautaire du 22 février 2023.

Cette convention est consultable au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie de Cessy aux jours et heures habituels d'ouverture.